REGION DE Kaffrine

DÉPARTEMENT

de Birkelane

COMMUNE

de Diama

CENTRE D'ETAT CIVIL

de Diama

N° ....

Republique du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

CERTIFICAT DE VIE COLLECTIF

L'Officier de l'Etat-Civil de la commune de Diamal certifie sur l'attestation et la responsabilité du demandeur que les enfants ci-dessous :

1° / Mouhamadou Moustapha Diongue né le 16-02-2006 à Hôpital du Rip
2° / Hassane Diongue né le 13-11-2008 à Kaffrine
3° / Fatima zahara Diongue né le 02-12-2010 à Kaffrine
4° / Hossein Diongue né le 18-10-2015 à Diama
5° / Alioune Zeynoul Abidine Diongue né le 24-10-2017 à Diamal
6° /
7° /
8° /
9° /
10° /
11° /
12° /
13° /
14° /
15° /
16° /
17° /
18° /
19° /
20° /

Fils et fille (s) de M. Alioune Diongue

demeurant à Diamal

SONT BIEN EN VIE.

En foi de quoi, le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Diamal le 28 02 2021

L'Officier de l'Etat-Civil

MCR CISSE

REPUBLIQUE DU SENEGAL COMMUNE DE DIAMAL